

Balados de BLG

09 juin 2023

The Legal Listen

Découvrez le point de vue de divers avocats de BLG sur une foule de sujets d'actualité. Ecoutez nos professionnels vous entretenir de leurs spécialités respectives soit par le biais de nos propres balados ou celui de publications externes.

La série de balados officielle de BLG, The Legal Listen, accorde la parole à de nombreuses voix et couvre un large éventail d'enjeux, mais certains de nos avocats bénéficient également d'une présence en ligne davantage ciblée :

- <u>Nadia Effendi</u> est régulièrement invitée à la <u>série Droit moderne</u> de l'Association du Barreau canadien afin de discuter des actualités récentes de la Cour suprême du Canada;
- <u>Sandrine Mainville</u> lançait en février 2023 son propre balado, <u>Point.01</u>, afin d'explorer divers enjeux liés au monde du sport;
- <u>Guy Pratte</u> lançait en avril 2023 <u>The Art of Persuasion</u> afin de s'entretenir avec diverses personnalités qui fondent leur carrière sur leur force de persuasion.

Épisode 1 - La noblesse et la raison d'être de la persuasion, avec Marie Henein

Marie Henein compte parmi les juristes les plus réputés du Canada. Associée principale chez Henein Hutchison LLP, elle est également une conférencière recherchée et autrice d'un best-seller, le mémoire juridique inorthodoxe <u>Nothing But The Truth: A Memoir</u>. Au cours de leur échange, l'animateur Guy Pratte discute avec Marie de la perspicacité dont témoigne son livre, mais aussi de l'importance des mots, des émotions et du public dans une affaire juridique, de même que de son point de vue sur l'art de la persuasion.

Quelques points de repère



[2:05] L'art de la persuasion s'inscrit dans l'ADN de Marie.

[19:48] Marie décrit l'importance de l'utilisation astucieuse du langage dans la persuasion et le rôle que jouent les émotions pour les avocats de la défense.

[38:01] Marie explique pourquoi elle a écrit Nothing But The Truth: A Memoir et pourquoi elle souhaitait s'ouvrir de cette façon au grand public.

Épisode 2 - Persuasion politique, avec l'ancien premier ministre du Canada Brian Mulroney

Presque quarante ans se sont écoulés depuis l'ascension de Brian Mulroney au titre de 18° premier ministre du Canada, et une trentaine depuis sa retraite de la vie politique en 1993. Même ses détracteurs les plus virulents à l'époque reconnaissent aujourd'hui en lui l'un des hommes d'État les plus importants du pays, sur la scène tant nationale qu'internationale. Dans cet épisode, Guy Pratte explore avec le premier ministre Mulroney comment ses fins talents en matière de persuasion ont assuré son succès non seulement dans l'arène politique, mais également dans sa pratique du droit et des affaires.

Quelques points de repère

[8:39] De la pratique du droit à la politique, en passant par l'usage de sa voix à des fins tout autres, Brian Mulroney revient sur certains chapitres de sa vie.

[17:57] L'ancien premier ministre s'exprime sur le rôle déterminant des relations interpersonnelles dans l'art de la persuasion.

[29:52] Brian Mulroney explique comment l'art de la persuasion a joué en sa faveur au moment de négocier l'Accord de libre-échange canado-américain.

Épisode 3 - La persuasion par l'illusion et la transformation, avec l'acteur Colm Feore

<u>Colm Feore</u> est l'acteur le plus polyvalent et talentueux de sa génération. Au théâtre comme au cinéma, en passant par la télévision, il a interprété les personnages les plus divers, notamment Hamlet, Pierre Elliot Trudeau, Cyrano de Bergerac, Glenn Gould et l'inimitable détective Martin Ward dans la série humoristique Bon Cop, Bad Cop. Dans chacun de ces rôles, Colm Feore est parvenu à nous convaincre de l'authenticité de son personnage. Comment s'y prend-il?

Quelques points de repère

[13:39] Colm Feore se penche sur chaque facette de l'illusion qu'il déploie au moment d'interpréter un personnage.

[28:24] Colm Feore s'exprime sur ce qu'il croit être l'ingrédient miracle dans l'art de la persuasion.



[33:04] Pour un acteur, se glisser dans la peau d'une autre personne équivaut-il vraiment à voir le monde à travers ses yeux?

Épisode 4 - Persuasion du jury, avec Chilton Varner

Il n'existe peut-être aucun autre contexte dans lequel l'art de la persuasion est confronté aussi durement à ses limites qu'au moment pour une avocate de convaincre un groupe d'inconnus - le jury - que son client est hors de tout soupçon. C'est précisément ce à quoi excelle l'invitée de cet épisode : associée principale à la prestigieuse firme King and Spalding, Chilton Davis Varner a également présidé l'American College of Trial Lawyers (ACTL), devenant ainsi la deuxième femme seulement à se hisser à ce poste au sein de l'éminente association américaine d'avocats plaidants. Dans cet épisode, Guy Pratte explore avec elle comment sa carrière a évolué pour la voir devenir l'une des meilleures avocates plaidantes des États-Unis.

Quelques points de repère

[14:19] Chilton Varner évoque un souvenir de son mentor, le réputé juge Griffin Bell, ancien président de l'ACTL et Procureur général des États-Unis.

[19:31] Chilton Varner exprime son appréciation des jurys, de même que la raison de leur importance et les défis qu'ils posent aux avocats.

[23:19] Prenant à l'appui le roman Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur (To Kill a Mockingbird), Chilton explique sa préférence pour le système de jury, en dépit de ses imperfections.

Épisode 5 - Les règles de la persuasion, avec lord David Pannick, c. r.

Lord David Pannick, c. r., est sans contredit l'un des plus grands juristes de sa génération. Il a participé à certaines des plus importantes affaires portées devant les tribunaux du Royaume-Uni, contribuant notamment à prévenir les tentatives du premier ministre Boris Johnson d'éviter l'examen de son accord sur le Brexit par le Parlement, représentant toutefois par la suite l'ancien premier ministre Johnson devant la commission parlementaire chargée d'enquêter sur des déclarations qu'il a faites à la Chambre des communes. Il est un fellow du All Souls College d'Oxford, un honneur réservé aux plus brillants d'entre tous, et a rédigé de nombreux ouvrages fort bien accueillis sur la défense des droits. Guy Pratte discute avec lord Pannick de l'art de la persuasion devant les tribunaux et la House of Lords, un sujet que peu de gens maîtrisent aussi bien que lord Pannick, c. r.

Quelques points de repère

[10:04] Lord Pannick s'exprime sur la pratique de la plaidoirie aux États-Unis et au Royaume-Uni.



[31:11] Le rôle de l'humour dans l'art de la persuasion devrait demeurer modéré et pertinent.

[38:27] Lord Pannick donne son avis sur les audiences virtuelles.

Épisode 6 - La conviction et la confiance, clés de la persuasion, avec Alexander Shelley

Dans cet épisode, Guy Pratte reçoit le réputé maestro Alexander Shelley, directeur musical de l'Orchestre du Centre national des arts et premier chef d'orchestre associé du Royal Philarmonic Orchestra de Londres. De prime abord, il peut sembler étonnant de s'entretenir de l'art de la persuasion avec un chef d'orchestre, qui accomplit son travail avec des gestes plutôt que des mots. Mais Alexander Shelley, que l'on a décrit comme un communicateur né tant sur la scène qu'en coulisses, explique que les chefs d'orchestre doivent eux aussi posséder de solides habiletés pour la persuasion afin de réussir à convaincre leur ensemble et le public d'embrasser leur vision musicale.

Quelques points de repère

[9:44] Comment maestro Shelley s'y prend pour persuader les musiciens d'embrasser sa vision d'une pièce musicale.

[20:39] Maestro Shelley explique comment différentes personnes peuvent dégager des interprétations et des styles différents d'un même morceau.

[37:16] Ce que fait maestro Shelley pour convaincre son public qu'une nouvelle œuvre musicale vaut la peine d'être écoutée.

Épisode 7 - Persuader avec style, avec Tanya Taylor

Dans cet épisode, Guy Pratte reçoit la créatrice de mode renommée Tanya Taylor. Quel est le lien entre conception et commercialisation de vêtements et persuasion? Beaucoup de choses, en fait, de dire madame Taylor. Au cours de cette discussion, elle explique comment elle s'y prend pour inspirer la confiance envers sa marque, en quoi l'expérience en magasin diffère de celle en ligne et comment elle aide ses clients à projeter leur propre style dans le monde. En toute transparence : Tanya Taylor est la belle-fille de Guy. Écoutez leur conversation pour en apprendre davantage sur le lien entre persuasion et mode.

Quelques points de repère

[10:27] Madame Taylor raconte comment elle détermine ce que veut son marché et comment elle persuade son équipe d'embrasser sa vision.

[14:27] Madame Taylor discute de pourquoi elle croit que Michelle Obama et d'autres personnes influentes choisissent ses créations.

[17:49] Comment les médias sociaux aident madame Taylor à atteindre ses objectifs et à persuader les gens d'adopter sa marque.



Épisode 8 - Faire évoluer les perceptions avec David Goldbloom

Dans cet épisode, Guy Pratte reçoit le Dr David Goldbloom, psychiatre renommé, auteur à succès, éducateur infatigable, promoteur de saines habitudes en matière de santé mentale, officier de l'Ordre du Canada et membre du conseil d'administration du Conservatoire royal de musique. Ensemble, ils discutent de ce qu'on sait - et de ce qu'on ne sait pas - de l'esprit humain, et de ce qui doit être fait pour persuader un patient que le changement est possible.

Quelques points de repère

[8:04] Le Dr Goldbloom affirme que l'écoute est l'un des points communs entre les arts et la psychiatrie.

[11:15] Le Dr Goldbloom explique en quoi la reconnaissance des structures de comportement fait partie intégrante de l'art de la persuasion.

[27:00] Comment le Dr Goldbloom persuade le public de ne pas tomber dans la stigmatisation des troubles de santé mentale et de la maladie mentale.

Archives : The Legal Listen

- Addressing Systemic Racism in Corporate Culture (en anglais seulement)
 - > En ligne (46 minutes) | Télécharger (20.8 MB, MP3)
- Mettant en vedette : Laleh Moshiri et <u>Tamara Tomomitsu</u>
- Top 5 Employment Cases: Decisions You Will Not Believe (en anglais seulement)
 En ligne (13 minutes) | Télécharger (29.9 MB, MP3)
- o Mettant en vedette : <u>Duncan Marsden</u> et <u>Andrew Pozzobon</u>
- Managing Workpace Harassment Report (en anglais seulement)
 En ligne (12 minutes) | Télécharger (28.1 MB, MP3)
- Mettant en vedette : Duncan Marsden et Andrew Pozzobon
- Blockchain 101 (en anglais seulement)
 En ligne (17 minutes) | Télécharger (13.2 MB, MP3)
- Mettant en vedette : Alan Ross et Melissa Smith
- Autonomous Vehicles (en anglais seulement)
 Steam (24 minutes) | Télécharger (43.3 MB, MP3)
- Mettant en vedette : <u>Alan Ross</u> et <u>Tamara Tomomitsu</u>

Par

<u>Duncan Marsden, Andrew Pozzobon, Alan Ross, Melissa Smith, Tamara Tomomitsu, Ravi Latour, Laurie Goldbach, Clav Jacobson, Guy J. Pratte</u>



Services

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

Bureaux BLG

Calgary

Centennial Place, East Tower 520 3rd Avenue S.W. Calgary, AB, Canada T2P 0R3

T 403.232.9500 F 403.266.1395

Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest Suite 900 Montréal, QC, Canada

H3B 5H4

T 514.954.2555 F 514.879.9015

Ottawa

World Exchange Plaza 100 Queen Street Ottawa, ON, Canada K1P 1J9

T 613.237.5160 F 613.230.8842

Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower 22 Adelaide Street West Toronto, ON, Canada M5H 4E3

T 416.367.6000 F 416.367.6749

Vancouver

1200 Waterfront Centre 200 Burrard Street Vancouver, BC, Canada V7X 1T2

T 604.687.5744 F 604.687.1415

Les présents renseignements sont de nature générale et ne sauraient constituer un avis juridique, ni un énoncé complet de la législation pertinente, ni un avis sur un quelconque sujet. Personne ne devrait agir ou s'abstenir d'agir sur la foi de ceux-ci sans procéder à un examen approfondi du droit après avoir soupesé les faits d'une situation précise. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller juridique si vous avez des questions ou des préoccupations particulières. BLG ne garantit aucunement que la teneur de cette publication est exacte, à jour ou complète. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite de Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.l. S.R.L. Si BLG vous a envoyé cette publication et que vous ne souhaitez plus la recevoir, vous pouvez demander à faire supprimer vos coordonnées de nos listes d'envoi en communiquant avec nous par courriel à desabonnement@blg.com ou en modifiant vos préférences d'abonnement dans <u>blg.com/fr/about-us/subscribe</u>. Si vous pensez avoir reçu le présent message par erreur, veuillez nous écrire à communications@blg.com. Pour consulter la politique de confidentialité de BLG relativement aux publications, rendez-vous sur blg.com/fr/ProtectionDesRenseignementsPersonnels.

© 2025 Borden Ladner Gervais s.E.N.C.R.L., s.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.